

Image not found or type unknown



Amenagement d une pieces noire

Par **mcc37**, le **26/02/2011** à **22:10**

Bonjour,rnj achete un local (une pieces noir) dans une zone inondable qui et actuellement noter chez le notaire comme studio est ce que je peut faire une chappe et amenege cette pieces en sudio etant en co propriete quelle sont les reglementations et les problemes que je peut avoir tres urgent merci

Par **mimi493**, le **27/02/2011** à **01:52**

Vous devrez faire des ouvertures, ça nécessitera l'accord de la copro qui aura le droit de vous la refuser. Il faudra aussi que ce soit assez grand pour faire une salle de bain séparée avec WC (et que ce soit possible, on ne peut pas faire de WC partout)